




**S'engager pour chacun
Agir pour tous**

VEOLIA EAU

N°342



L'inf'eau du Mardi



Enfin, Mardi !

LE CONTRE POUVOIR GAGNANT

VEOLIA EAU

PSE : 1^{ER} BILAN

Nous sommes quasiment à mi-chemin de la négociation PSE, il est temps d'en faire un premier bilan.

La Direction essaie depuis le début de convaincre les Organisations syndicales du bien-fondé de ce projet. Force est de constater que ses arguments n'ont pas fait mouche, bien au contraire ! Surtout quand nous voyons que certains de nos dirigeants s'octroient des salaires de **78 000 € par mois** et/ou une **augmentation de +13% pour un salaire de 1 800 000 €**, dans une situation soit disant catastrophique... C'est indécent !

Après une **grève d'une heure** dans l'ensemble de l'UES, la Direction n'a non seulement pas daigné donner de suite à ce grand mouvement d'ampleur, mais a même essayé de minimiser le pourcentage de grévistes dans les Régions.

Après la **distribution d'une lettre** lors de l'assemblée générale des actionnaires, la Direction n'a donné aucun signe encourageant alors que, de source certaine, nous savons que cela n'est pas passé inaperçu au plus haut niveau de l'Élysée... Nous parlons tout de même du **plus grand «plan social» en France.**

Face au méprisant silence de la Direction, les Organisations syndicales ont envoyé la semaine dernière un **courrier au Ministre de l'Économie, du Redressement Productif et du Numérique, Arnaud MONTEBOURG** (courrier que vous trouverez en page 2).

De plus, les élus de l'intersyndicale Cfdt, CFE-CGC, CGT et FO organisent une **manifestation le 21 mai prochain**, qui partira de la rue d'Anjou pour rejoindre l'Assemblée nationale, où nous devrions être reçus. Cette journée d'action sera déterminante, car si la Direction ne montre aucun signe tangible, c'est-à-dire le retrait pur et simple de la phase trois (licenciements secs), il ne nous restera plus que la **grève illimitée** et toutes les conséquences médiatiques que cela implique. Chaque salarié devra alors prendre ses responsabilités en faisant le choix du collectif.

Afin de ne fermer aucune porte à la négociation, la Cfdt enverra dans les prochains jours un **courrier à notre PDG Antoine FRÉROT**, concernant le Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE). Pour la Cfdt, c'est clair : le CICE doit permettre de ne pas recourir au licenciement sec.

Parallèlement aux actions de l'intersyndicale, la **négociation du «plan social»** s'est ouverte. Au-delà des propositions plus que médiocres de la Direction, la Cfdt a demandé notamment :

1. *que les salariés souhaitant quitter l'entreprise sur la base du volontariat bénéficient de **trois ans de salaires** et ce quelle que soit leur ancienneté dans l'entreprise ;*
2. *que les salariés souhaitant prendre leur retraite par anticipation soient également remerciés pour leurs bons et loyaux services, avec **trois ans de salaire.***

Nous ne ferons aucun cadeau à la Direction concernant le thème de la **mobilité** ! Rappelez-vous l'absurdité de la démonstration par nos «trois villages» en relisant notre tract du 10 avril : [le plan social c'est ça !](#)

Si aucune négociation n'aboutit avec des critères limitant le jeu des "chaises musicales" d'un point de vue géographique, on constate que même celles et ceux qui ont le sentiment de ne pas être concernés pourront être directement impactés...

Pour la Cfdt, ne pas négocier c'est laisser la Direction organiser le «plan social» comme elle l'entend, en y mettant les curseurs sociaux d'accompagnement et de recherche de solutions au plus bas. Même si nous n'approuvons pas la méthode, si nous ne faisons rien, le risque est une application unilatérale de la Direction, peu attractive et par ricochet, c'est la phase trois qui sera mise en œuvre.

Il y a également l'**IC-CHSCT**, dont la mission a démarré. Les enquêtes terrain ont débuté le 24 Avril et vont se poursuivre jusqu'au 23 Mai. Nous vous parlerons plus en détails des constats et problématiques soulevées lors des prochains numéros, étant donné qu'à ce jour l'enquête n'est pas assez avancée. Espérons qu'elle permettra d'apporter les outils nécessaires à démontrer les incohérences de cette réorganisation vis-à-vis des futures conditions de travail, mais aussi de mettre en place et suivre la politique de sécurité conditionnant la santé de nos agents à leurs postes respectifs, qu'ils soient en Exploitation ou en Service support, ouvriers, employés, techniciens, agents de maîtrise ou encadrants.

Au final, le juge de paix sera la DIRECCTE. C'est pourquoi, dans les prochains jours et assistée de son avocat, la Cfdt la rencontrera afin d'évoquer tous les sujets qui nous tiennent à cœur.

A suivre...



Paris, le 5 mai 2014

À Monsieur Arnaud MONTEBOURG
Ministre de l'Économie, du Redressement Productif et du Numérique
139, rue de Bercy
75012 PARIS

Monsieur le Ministre,

Comme vous le savez certainement, Veolia Eau France prépare un plan de sauvegarde de l'emploi dans le cadre d'une réorganisation de l'entreprise.

Nous ne sommes pas opposés à une réorganisation de l'entreprise, sous couvert que celle-ci prenne en compte l'amélioration des conditions de travail des salariés et qu'elle soit synonyme de réels gains d'efficacité.

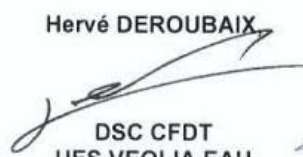
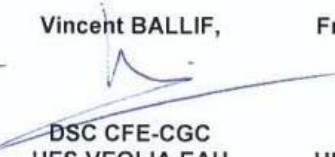
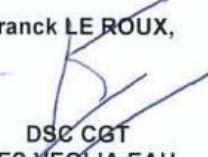

Mais la suppression prévue de 2 225 emplois (15,9 % des effectifs) au sein de Veolia Eau, qui a plus de 160 années d'existence, est aussi insupportable humainement qu'injustifiée économiquement.

Veolia Eau n'est pas en difficulté financière ; certes, son profit est en baisse, mais cela ne justifie pas des licenciements, d'autant plus que l'entreprise fait appel à de nombreux cabinets conseils extérieurs pour un certain nombre de tâches que nous pourrions effectuer en interne. Les salariés en sont pleinement conscients et la mobilisation s'organise.

Aussi, l'intersyndicale CFDT, CFE-CGC, CGT et FO souhaiterait pouvoir vous rencontrer à l'occasion d'une manifestation de l'ensemble des représentants du personnel à l'Assemblée Nationale le 21 mai 2014 après-midi, ceci afin de développer ses arguments et vous solliciter pour intervenir auprès de la Direction Générale du Groupe.

Pour votre information, nous tenons à vous préciser que la nouvelle rémunération qui vient d'être octroyée à notre Directeur Général, Alain FRANCHI (Veolia Eau France), est de 933 000 € par an, ce qui équivaut à 50 emplois au salaire minimum de notre entreprise.

Dans l'espoir, d'une réponse favorable à notre demande, veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos respectueuses salutations.

 Hervé DEROUBAIX, DSC CFDT UES VEOLIA EAU	 Vincent BALLIF, DSC CFE-CGC UES VEOLIA EAU	 Franck LE ROUX, DSC CGT UES VEOLIA EAU	 Christophe GANDILHON, DSC FO UES VEOLIA EAU
--	--	---	---

Copie : Députés Assemblée Nationale.

Informez, revendiquez, négociez... Votez CFDT.

